



BUREAU
INTERNATIONAL
DES DROITS DES ENFANTS

INTERNATIONAL
BUREAU
FOR CHILDREN'S RIGHTS

OFICINA
INTERNACIONAL DE
LOS DERECHOS DEL NIÑO

Montréal, le 14 Juillet 2010

Objet: Lettre d'adhésion au Pacte mondial

Honorable Secrétaire-Général,

Par cette lettre, j'ai l'honneur de vous confirmer que le Bureau international des droits des enfants (IBCR) soutient les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Nous vous exprimons de plus notre volonté de faire progresser ces principes dans notre zone d'influence et rendre compte publiquement de notre engagement à nos parties prenantes le public en général.

Nous nous engageons à participer dans la mesure du possible aux événements et activités organisés par le Pacte Mondial, ceux-ci incluant les activités à l'échelle nationale et celles des réseaux locaux; les initiatives thématiques ou les groupes de travail ; les activités ayant trait à la Communication sur le progrès (revue, commentaires) et à l'engagement avec les entreprises participantes.

Meilleures salutations,

Nadja Pollaert
Directrice générale

n.pollaert@ibcr.org

Tél. (514) 932-7656 poste 221~



Présidente d'honneur

Son Excellence la très honorable Michaëlle Jean
Gouverneure générale du Canada

Patron

Her Excellency the Right Honourable Michaëlle Jean
Governor General of Canada